



# Fiche de restitution :

## Atelier Pêche-Aquaculture

**Président :** M. Jean-Marie HUBERT, Président de la Commission agriculture, pêche et développement rural, Conseil Régional de Guadeloupe

**Secrétaire :** Lise Jean-Louis (DM Martinique)

**Rapporteurs :** Nicolas Diaz (Région Guadeloupe) et Oriane Raulet (DM971)

A la demande de l'ensemble des participants à cette table ronde, les travaux portent non seulement sur la pêche mais également sur l'aquaculture.

Le diagnostic interne de la thématique permet de faire ressortir les atouts et faiblesses, c'est-à-dire ce qui caractérise la thématique abordée	
ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente directe majoritaire : qualité/fraîcheur du produit/variétés des produits</li> <li>• Demande élevée des consommateurs pour les produits de la pêche et de l'aquaculture</li> <li>• Pêche et aquaculture artisanales pourvoyeuses d'emplois et d'activités</li> <li>• Dispositifs de concentration de poissons existants (DCP)</li> <li>• Dimension culturelle et sociale /ancrage territorial important / tissu associatif dense</li> <li>• ZEE immense et une ressource insuffisamment exploitée par la flotille locale (thon, daurade, etc.)</li> <li>• Nombreux marins pêcheurs techniquement compétents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente directe majoritaire : prix de vente bas, temps de commercialisation long, structure de commercialisation insuffisante</li> <li>• Production de la filière insuffisante : une majorité des produits de la pêche de la consommation locale importée</li> <li>• Absence de référentiel technico-économique</li> <li>• Pêche côtière prédominante en raison de navires (yoles / saintoises) peu adaptés à la pêche au large (DCP) : flotte de pêche inadaptée</li> <li>• Durée de vie limitée des DCP, nécessitant des investissements réguliers</li> <li>• Filière insuffisamment structurée (pas d'interprofessions ou de structures organisatrices hors comités régionaux des pêches)</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"><li>• Résilience de la flotte face aux aléas climatiques</li><li>• Réglementation des pêches excluant les techniques les plus impactantes (engins traînants...)</li><li>• Soutien des collectivités locales aux secteurs pêche/aquaculture</li><li>• Maîtrise technique de l'aquaculture pour une espèce (ombrine ocellée)</li><li>• Conditions thermiques favorables à l'aquaculture et nombreuses zones d'implantations potentielles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Points de débarquements nombreux et équipements vieillissants peu ou pas fonctionnels (infrastructures portuaires non structurées et non gérées)</li><li>• Peu de structures d'haliotransformation, qui permettraient une meilleure valorisation des produits de la pêche</li><li>• Pénibilité du métier et absence de suivi des accidentologies liées aux métiers</li><li>• Peu de moyen de recherches et de transfert/développement par rapport aux besoins de connaissances identifiés</li><li>• Manque de connaissances sur l'état et la gestion des ressources (non définition des RDM = rendement maximum durable)</li><li>• Contraintes ICPE et mille feuilles réglementaire freinant les initiatives aquacoles</li><li>• Absence de systèmes de couverture des risques (privés et publics)</li><li>• Offre de formation insuffisante auprès des centres et difficultés d'embarquement et d'accompagnement des apprenants</li><li>• Surcoûts liés à l'éloignement et l'insularité</li><li>• Vision stratégique à moyen et long terme contrainte par la PCP (Politique Commune de Pêche), inadaptée / FEAMP insuffisant</li><li>• Fragilité des entreprises : difficultés de pré-financement en particulier</li></ul>
--	---

**Le diagnostic externe à la thématique permet de faire ressortir les opportunités et les menaces à la thématique**

<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources au large sous-exploitées, même si des espèces sont mal évaluées à ce jour (dorade coryphène, thon noir) voire menacées (marlin bleu)</li> <li>• Forte potentialité d'une gestion durable de la pêche et de l'aquaculture</li> <li>• Possible financement du renouvellement de la flotte de pêche</li> <li>• Des marges encore importantes en termes de flotte de pêche (jauge et puissance)</li> <li>• Création du Conseil Consultatif des RUP (CC-RUP) dans le cadre de la PCP</li> <li>• Existence d'organismes de coopération régionale (COPACO, ICCAT, CRFM...) (malgré l'absence de représentation directe des territoires)</li> <li>• Valorisation de la filière professionnelle accrue (communication)</li> <li>• Diversification des activités (tourisme)</li> <li>• Essor touristique de la destination des Antilles devant permettre une valorisation des produits locaux</li> <li>• Réduction de la dépendance alimentaire des territoires</li> <li>• Amélioration réglementaire tenant compte de la spécificité des RUP</li> <li>• Tissu associatif dense mais à dynamiser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources du plateau continental en mauvais état : pollutions diverses dont la chlordécone, espèces invasives, baisse quantitative de la ressource halieutique, sargasses.</li> <li>• Effort de pêche mal connu (non-respect des obligations déclaratives, pêche illégale).</li> <li>• Age moyen des pêcheurs élevé, profession qui se renouvelle peu</li> <li>• Dépendance énergétique vis-à-vis du prix du carburant</li> <li>• Développement d'une flottille concurrente étrangère sur la ressource (asiatique...)</li> <li>• Evolution réglementaire du FEAMP post-2020 (arrêt de l'aide à l'investissement à l'aquaculture, à la transformation des produits et limitation de l'enveloppe PCS proposés dans les projets de règlements)</li> <li>• Concurrence de l'importation légale/ illégale</li> <li>• Concurrence de la pêche de loisir et de la pêche informelle</li> <li>• Vulnérabilité de la pêche et de l'aquaculture au changement climatique</li> <li>• Vol, destruction des installations aquacoles et des engins et navires de pêche</li> <li>• Endettement social des professionnels</li> <li>• Aquaculture : absence de sécurisation à moyen/long terme sur la fourniture des larves/alevins</li> </ul>

**AXES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES DU DSB**  
pour la thématique pêche / aquaculture

3 grands enjeux à l'échelle du bassin :

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Durabilité des pêcheries et de l'aquaculture</b></li> <li>• <b>Souveraineté et qualité alimentaire</b></li> <li>• <b>Création de richesses et d'emplois</b></li> </ul> |
|--|

<b>Axe stratégique à inscrire au DSB</b>	<b>Niveau de priorité</b>	<b>Quelles actions ? (non exhaustif)</b>
Redéploiement vers le large des pêcheries	fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter la flotte</li> <li>• Déployer des DCP et mettre en place une organisation collective</li> </ul>
Améliorer la connaissance (technique, social et économique)	fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un observatoire de la pêche du bassin</li> <li>• Mettre en réseau les expertises existantes sur les différents territoires</li> <li>• Évaluer les ressources</li> <li>• Renforcer les équipes de recherche/ développement</li> <li>• Mieux valoriser les connaissances empiriques des professionnels</li> <li>• Diversifier la production aquacole sur les espèces natives</li> <li>• Mieux connaître la relation aquaculture/ environnement et le lien terre/mer</li> <li>• Se saisir des travaux sur les Zones Fonctionnelles Halieutiques</li> </ul>
Gestion innovante de la ressource	fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer de structures de transferts et d'expérimentation interrégionaux (aquaculture et pêche)</li> <li>• Améliorer la réglementation</li> </ul>
Adapter l'offre de formation	fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se mettre en conformité avec les obligations réglementaires (au minimum)</li> <li>• Proposer des formations « à la carte » (gestion d'entreprise, environnement marin...)</li> </ul>

		<i>(voir travaux de la table ronde dédiée à la formation professionnelle)</i>
Professionaliser les entreprises	fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des formations comptabilité</li> <li>• Professionaliser les entreprises en gestion sociale et administrative</li> <li>• Assurer le rendu des obligations déclaratives</li> </ul>
Assurer une organisation collective de la filière	moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une interprofession</li> <li>• Dynamiser le tissu associatif</li> </ul>
Équipements et infrastructures portuaires	moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser et actualiser les schémas territoriaux d'organisation et d'équipement des ports de pêche</li> <li>• Mettre en œuvre les schémas</li> </ul>
Diversifier et adapter les métiers	moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir le pescatourisme</li> </ul>
Lutter contre la pêche INN	fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer et coordonner les moyens de surveillance et de contrôle terre/mer</li> </ul>
Coopération sur la gestion durable de la ressource et l'organisation des marchés		<i>(voir travaux de la table ronde dédiée à la coopération)</i>
Valoriser les produits	fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la traçabilité des produits</li> <li>• Lancer une démarche de labellisation des produits</li> <li>• Mieux transformer les produits</li> </ul>
Favoriser le renouvellement des générations	fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les métiers de la pêche et de l'aquaculture</li> <li>• Encourager la transmission d'entreprises et la création</li> </ul>
Développer l'aquaculture durable	fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un plan interrégional stratégique</li> <li>• Résoudre les freins réglementaires</li> <li>• Soutenir l'investissement</li> </ul>
Mieux reconnaître les spécificités des RUP	fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur le CC RUP créé en 2019</li> <li>• Mener des actions de lobbying</li> </ul>
Gérer les risques	moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des fonds assurantiels, de secours, de garantie</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"><li>• Organiser des systèmes de solidarité</li></ul>
--	--	--